

● (1720)

Le gouvernement et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne font pas mieux que leurs prédécesseurs. Ils établissent des programmes et cherchent ensuite les moyens de les financer. Ils viennent de découvrir qu'ils n'ont plus un sou en poche. Le déficit est de 16 milliards. L'inflation dépasse 10 p. 100 et va croissant. Ce n'est pas la faute des taux d'intérêt, car ceux-ci ne sont en réalité qu'un épiphénomène de l'inflation.

Qu'est-ce qui a motivé, selon vous, le lancement du Programme énergétique national, de l'offensive sur les ressources naturelles de l'Alberta et, dans le cas qui nous concerne, des trois provinces de l'Ouest? Ce n'est ni plus ni moins qu'une razzia par un gouvernement prodigue au bord de la faillite. Le gouvernement a découvert une autre source de revenus.

On peut se demander quelle va être l'issue du débat sur cet article qui traduit bien l'orientation de tout le bill. Nous avons affaire à une ressource naturelle qui appartient aux habitants des provinces et des territoires. Incidemment, je souhaite bonne chance aux territoires au cas où ils deviendraient des provinces, parce qu'il ne leur restera plus rien. Dans les années 30, l'Alberta et la Saskatchewan ont obtenu la propriété absolue des ressources naturelles qui se trouvaient sur leur territoire, ce qu'on ne leur avait pas permis en 1905.

Nous savons qu'une bonne partie des habitants des territoires, ceux du Yukon et de l'ouest de l'Arctique en particulier réclament l'accession au statut de province. Je me demande ce qu'il va advenir d'eux, car ils auront alors juridiction sur leurs ressources naturelles comme les provinces, mais leurs ressources seront déjà épuisées.

Plusieurs députés d'en face ont déclaré que même si le Yukon ou une partie des territoires devenaient des provinces, les libéraux ne leur octroyeraient jamais la propriété de leurs ressources naturelles. Le gouvernement s'accroche à eux pour pouvoir financer ses prodigalités. Les recettes n'iront pas au Nord. En vertu du bill C-48, le grand Nord et les gisements sous-marins vont jouer le rôle de vache à lait du gouvernement fédéral. La population n'en profitera certainement pas. Tout est prévu pour satisfaire l'appétit insatiable d'un gouvernement incapable, dépensier et dingue.

On parle d'un budget des dépenses de 60 milliards et il ne s'agit là que du chiffre net. En réalité, le montant des dépenses est bien supérieur. Le montant des recettes est lui aussi bien supérieur à ce qui apparaît dans les livres. A ce titre, les Canadiens et les députés des deux côtés se font bernier. Tant qu'on ne nous fournira pas un budget plus détaillé et plus de renseignements, nous continuerons d'être trompés.

Indépendamment des intérêts que le gouvernement peut posséder en tant que propriétaire et des droits qu'il a réussi à se réserver en s'octroyant la part de la Couronne ou des concessions, l'article 28 accorde à l'État 25 p. 100 supplémentaires. C'est une confiscation pure et simple, comme cela s'est déjà produit. Ce stratagème a déjà été utilisé lors de la renégociation par voie d'un bill des concessions en Alberta où la loi a augmenté les intérêts pétroliers et gaziers de l'État. Le résultat est le même ici. Il s'agissait de concessions de production. Il s'agissait d'accorder à l'Alberta des revenus supérieurs. Le gouvernement fédéral a fait des pieds et des mains pour obtenir le maximum—et fait don de quelques wagons-citernes pour faire bonne mesure—mais ce sont les Canadiens qui ont

Pétrole et gaz du Canada—Loi

payé la note. Exception faite du pétrole à destination des États-Unis pour lequel le gouvernement fédéral percevait une taxe d'exportation.

Une voix: Quelle honte!

M. Lambert: En Alberta, monsieur l'Orateur, nous avons vu le gouvernement accaparer et confisquer la majeure partie des ressources. Il est vrai qu'il en était propriétaire contrairement au gouvernement fédéral—il n'a fait que profiter de la structure fiscale existante.

Comme l'a fait remarquer mon collègue de Western Arctic (M. Nickerson), cet article établit une distinction claire et nette entre le producteur et la découverte. Il n'y a rien d'autre à part les puits d'Imperial Oil et un petit gisement de gaz dans l'ouest de l'Arctique. Il n'y a rien d'autre. Les gisements de la mer de Beaufort, d'Hibernia et de l'île de Sable ont tous été découverts grâce aux efforts d'intérêts privés qui y ont investi des centaines de millions de dollars. Il suffit de se rendre à Tuktoyaktuk et dans la mer de Beaufort pour constater que les compagnies pétrolières y ont fait des investissements. Je n'ai pas eu l'occasion de voir ce qui se passe au large de Terre-Neuve, mais le gouvernement du Canada déclare: «C'est très bien, vous avez découvert du pétrole; vous avez découvert du gaz; nous allons en confisquer 25 p. 100». Il va prélever son pourcentage sur les terres où l'on a découvert les gisements, et non pas sur la production, car elle est tellement réduite que ça n'en vaut pas la peine. J'espère seulement que les terres qu'Imperial Oil possède sur le Mackenzie deviendront très productives. La situation deviendrait cocasse car, suivant les termes de l'article 27, le gouvernement ne pourrait pas mettre la main dessus. Mais bonté divine, ces gens ont participé à la mise en valeur de la mer de Beaufort, des îles septentrionales de l'Arctique au large de Terre-Neuve et du Labrador et, dans la mesure où le gouvernement fédéral saura démontrer un certain intérêt pour les terres au large de nos côtes, la Nouvelle-Écosse ou la Colombie-Britannique, un autre 25 p. 100 seront confisqués, car ces terres ne sont pas encore productives. Voilà pourquoi je souscris sans ambages à l'amendement proposé par mon collègue, le député d'Étobicoke-Centre (M. Wilson).

● (1730)

Le projet de loi dont nous sommes saisis prouve une chose, et le gouvernement se doit de reconnaître l'importance de ce à quoi il vise par le biais de ce projet de loi. Le gouvernement du Canada est en train de s'emparer de ce qui appartient aux Canadiens. Et je compte dans ce groupe les habitants des provinces qui ne sont pas productrices; en outre, il exploite bien plus les possibilités de la portion ouest des Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire l'Arctique de l'Ouest. Je ne devrais peut-être pas négliger complètement l'Arctique de l'Est. Avec les techniques de pointe et des recherches plus importantes, l'on pourrait découvrir du pétrole et du gaz en quantités commercialisables dans cette région. Toutefois, contentons-nous pour le moment d'étudier le problème du Yukon et de l'Arctique de l'Ouest. Il ne faut pas sous-estimer ces régions. Je suis allé à Yellowknife en 1940. La différence entre la Yellowknife de 1940 et la Yellowknife d'aujourd'hui est remarquable. Après une quarantaine d'années de travaux de mise en valeur dans l'Arctique de l'Ouest, cette région aura fait des progrès bien plus considérables que la Saskatchewan et l'Alberta à l'époque où elles ont acquis le statut de province.